

Les pêcheurs de nos côtes ⁽¹⁾ cèdent sans trop de scrupules à la tentation d'aller en mer le dimanche quand le temps est beau.

Un pêcheur avait ainsi gagné deux cents francs.

Un dimanche, à la vesprée, tandis qu'il se promenait en famille sur les falaises, où viennent s'affaler, hennissantes et blanches d'écume, les folles chevauchées de la mer, sa femme l'arrêtant tout à coup :

— J'ai toujours appris à nos enfants, dit-elle, à respecter la loi de Dieu. Je ne veux pas qu'ils se croient, par ta faute, autorisés à la violer. J'ai sur moi les deux cents francs de tes pêches du dimanche. Tiens, voilà ce que j'en fais !

Et elle lança la somme entière dans la mer.

L'homme baissa la tête, une larme lui monta à la paupière. Il avait la foi :

— C'est dur, dit-il, mais tu as raison. Je jure de ne plus recommencer.

Quelle énergie ! Quelle simplicité ! Pourquoi l'acte de l'ardente femme nous émeut-il ? Parce que son cœur a senti ce que représentait cet argent : sueurs du marin ! Elle l'a pesé dans sa main de femme et de mère. Qui lui criait l'intérêt ? Garde-le, c'est du feu, c'est du pain, c'est de la joie, du bien-être, de la vie pour tes fils. — Non, non, ont clamé l'honneur de Dieu, le respect du dimanche, non ! repousse-le, donne un grand exemple à tes enfants, une décisive leçon à ton homme, sacrifie à la sublimité du devoir. Il faut !

Et elle a obéi sans hésitation et non sans souffrance. De là sa vaillance et sa grandeur d'âme.

(1) En Bretagne.